

UNIVERSITE PANTHEON-ASSAS (PARIS II)
INSTITUT DE CRIMINOLOGIE DE PARIS



Département de recherche sur les Menaces Criminelles Contemporaines

Diplôme - Base documentaire - Conférences - Notes d'alerte
Formation et information sur les

MENACES CRIMINELLES CONTEMPORAINES

*“Nommer, discerner,
évaluer ; bref : penser
mieux et plus vite,
les menaces nouvelles,
terroristes ou criminelles.”*

Directeur : François Haut • Etudes et recherches : Xavier Raufer

Département MCC - 28, rue Saint-Guillaume - 75007 Paris

Tél. : 01 46 34 00 07 e-mail : info@drmcc.org Site internet : www.drmcc.org



La création du Département de recherche sur les Menaces Criminelles Contemporaines

La réalité de ces menaces criminelles contemporaines fait aujourd'hui l'objet d'une reconnaissance publique : réunis à MontTremblant (Québec), en mai 2002, les ministres de la Justice et de l'Intérieur du G 8 soulignent que " la mondialisation s'est accompagnée d'une augmentation dramatique de la criminalité transnationale organisée (COT), notamment les trafics d'armes, de stupéfiants et de migrants clandestins, les crimes hightech et le blanchiment d'argent ". Pour ces ministres : " menace mondiale, la COT sape les bases démocratiques et économiques de la société " et " la coopération internationale s'impose pour la combattre ".

Or dès avril 1997, le Programme d'action détaillé de l'Union Européenne de lutte contre le crime organisé souligne que : " Les Etats membres et la Commission devraient instituer... un système de collecte et d'analyse des données propres à fournir une vue d'ensemble de la situation de la criminalité organisée dans l'Etat membre et à assister les autorités de répression dans leur lutte ".

De façon étonnante, le crime organisé - matière étudiée dans toute l'Europe - est alors ignoré par l'enseignement supérieur français. Dans notre pays, nulle Université, nul grand centre universitaire de recherche ne s'intéressent durablement et en tant que tels, aux phénomènes criminels actuels, bibliothèques, chercheurs et bases de données à l'appui.

Tel est le constat qui pousse, cette même année 1997, François Haut et Xavier Raufer à suggérer à la présidence de l'Université Paris II la création, au sein de l'Institut de Criminologie de Paris, dirigé par le Pr. Robert, d'un **Département de recherche sur les Menaces Criminelles Contemporaines (MCC)**. L'appui enthousiaste et clairvoyant des Professeurs Jean-Claude Soyer et André Decocq fait aboutir la fondation du MCC, toujours en 1997, par la signature d'un contrat entre la Direction de la Recherche du Ministère de l'Education Nationale et l'Université Panthéon-Assas-(Paris II).



L'objet du Département MCC : recherche, enseignement, formation-information

L'objet du Département MCC est de permettre à tous ceux qui suivent ses travaux de nommer, de discerner, d'évaluer - bref, de penser mieux, et plus vite, les menaces nouvelles - terroristes ou criminelles. De penser ces menaces dans l'esprit de les révéler (au sens radiographique), de les analyser et ainsi, de contribuer à les prévenir.

Pour ce faire, le Département MCC ne s'inspire pas des théories, doctrines, etc. en vigueur aujourd'hui dans les milieux de la Défense, de l'Intérieur ou du renseignement ; encore moins des idées reçues, modes et lubies régnant dans la médiasphère. Il s'efforce au contraire de concevoir des systèmes d'analyse et des concepts pertinents. Ces concepts sont formés au contact de la réalité du terrain, par la découverte et l'observation précoce des faits criminels. À cela s'ajoute l'analyse des menaces nouvelles, nées de l'hybridation de criminalités stimulées par la mondialisation.



Les axes fondamentaux de réflexion et de recherche du département MCC

Nos observations fondamentales sont celles-ci :

- Dans la “ sphère des évidences courantes ” suscitée par les médias, la tendance est à l’oubli du crime, du moins à sa “ folklorisation ”.
- Nous dénonçons cet oubli et affirmons avec force que renoncer à *évaluer* un danger revient à le *dévaluer*.
- Il est impossible de fixer un savoir sur des entités, des individus, des situations, des lieux en constante évolution ; nous devons donc les saisir dans leur mobilité même.
- Enfin et surtout, dans le monde chaotique actuel, est vraiment dangereux ce que l’on n’a pas vu. Ainsi donc :

Qu’est-ce qui est *vraiment* dangereux aujourd’hui ?

Qu’est-ce qui *va rester* dangereux dans l’avenir proche ?

Seule une bonne compréhension du sens même de ces questions, seule une réponse claire – ou aussi claire que possible – à ces questions, permettront à l’avenir une détection précoce – donc une parade rapide – de tout danger nouveau, ou subitement plus grave.

DANS LE REGISTRE DES MENACES, QU’EST-CE QUI A CHANGÉ DEPUIS LA FIN DE LA GUERRE FROIDE ?

Pour aller à l’essentiel : pendant la Guerre froide, toutes les menaces de niveau stratégique (même la menace terroriste) sont lourdes, stables, lentes (Pacte de Varsovie, etc.).

Hier structurées, les entités dangereuses sont aujourd’hui amorphes, parfois même acéphales.

Surtout, depuis la fin de la Guerre froide, de nouveaux acteurs sont entrés sur la scène du terrorisme : mafias, sectes et autres entités irrationnelles violentes. Et au centre de la scène terroriste du début du XXI^e siècle, se tiennent bien sûr les fanatiques religieux, au premier rang desquels le terrorisme islamiste.

De plus, on constate aujourd’hui une coopération concrète, des échanges plus poussés entre sociétés criminelles d’un côté et groupes terroristes de l’autre : Camorra napolitaine avec l’ETA basque et le Groupe Islamique Armé d’Algérie ; gang de Dawood Ibrahim à Karachi avec des islamistes (Jaish-i-Muhammad, Harakat ul-Mujahideen) proches de Ben Laden, etc.

**Aujourd’hui,
les menaces,
les dangers sont
chaotiques,
rapides,
fugaces.**

CARACTÉRISTIQUES COMMUNES DE TOUTES CES ENTITÉS DANGEREUSES :

- la plupart d’entre-elles sont, le plus souvent, nomades, déterritorialisées et transnationales ;
- nature hybride pour part “ politique ”, pour part criminelle ;
- capacité de mutation rapide, en fonction du facteur dollar, désormais crucial ;
- en général privées de tout contrôle d’Etat, ce qui les rend imprévisibles et incontrôlables ;
- coupées du monde et de la société légale : leurs objectifs sont, soit purement criminels, soit d’ordre fanatique ou millénariste ; soit enfin (secte Aum) à peu près incompréhensibles.

PARTANT DE LÀ, COMMENT DÉTECTER CES ENTITÉS DANGEREUSES

Comment déceler ces alliances entre criminels et terroristes et ce, assez tôt pour pouvoir empêcher les attentats les plus graves, les trafics les plus dangereux ?

D'abord une cruciale prise de conscience - tout spécialement pour les experts et décideurs (politiques ou d'entreprises) - : ce qui est vraiment dangereux aujourd'hui, c'est ce qu'on a négligé, ce à quoi on n'a pas cru ; ce qu'on n'a pas voulu voir. Et l'être humain ne s'aveugle jamais par hasard, comme le montrent l'aveuglement des Etats-Unis avant les attentats du 11 septembre 2001 ou celui d'Israël devant la montée du Hamas.

Ainsi, les temps ne sont plus où l'ennemi était connu, stable, familier. Aujourd'hui l'ennemi est fugace, bizarre, incompréhensible – et tout aussi dangereux, sinon plus.

Car aujourd'hui même et de par le monde :

- > des guérillas, hier encore politiques dans leurs discours et dans leurs objectifs, basculent dans le crime organisé et dans les trafics illicites ;
- > des groupuscules écologistes extrémistes s'orientent vers l'option terroriste. Ces années passées, ces groupes ont déjà pratiqué le sabotage : à quand un attentat majeur ?

Ces deux exemples sont pris parmi beaucoup d'autres.

Or, devant toutes ces menaces, il convient d'être sans cesse en alerte et de suivre toutes les pistes. Il est désormais impératif de s'intéresser au bourgeon dès son apparition et non plus seulement à l'arbre adulte.

Experts publics ou privés des affaires de sécurité et de sûreté, policiers, officiers de renseignement, dirigeants politiques ou d'entreprise ne peuvent plus se permettre l'inattention. Ils ne peuvent plus se contenter de prolonger les courbes, se borner à penser que c'est ce qui était dangereux hier qui le restera demain ; la paresse intellectuelle leur est désormais interdite.



Les entreprises dans le chaos mondial

Affirmons d'emblée que les nouvelles formes de criminalité à l'œuvre de par le monde, peuvent non seulement ternir la belle image des entreprises auxquelles elles s'attaquent, mais peuvent handicaper sérieusement leur bon fonctionnement - voire mettre leur survie en péril -. Quels sont ainsi les principaux dangers criminels pour les entreprises dans le monde chaotique d'aujourd'hui ?

A vue d'homme (les deux décennies à venir), les affrontements entre les hommes - dont la forme suprême est la guerre - auront une dimension terroriste ou criminelle, ou hybride entre les deux.

Ces conflits seront notamment financés au moyen de fonds transitant par des réseaux financiers clandestins, peu ou pas visibles, dissimulés au milieu des circuits de la finance légitime.

Les entreprises évolueront dans un contexte où la distinction " monde développé – tiers monde " n'a plus grand sens. Il existe, en effet, dans le tiers-monde des pôles très développés, consacrés à la haute technologie (Bangalore en Inde, par exemple) proches de secteurs misérables, dangereux même. Et, dans les pays développés se multiplient des zones délaissées - voire hors contrôle (ghettos, banlieues, etc.) - dont l'ensemble forme une sorte de tiers-monde interne, lui aussi parfois dangereux.

Dans ce contexte, ces entreprises doivent à l'évidence se protéger, se faire conseiller, apprendre à assurer elles-mêmes leur sécurité. Mais, avant de prévenir, d'optimiser ou de traiter, il leur faut déceler, détecter et disposer des moyens d'effectuer un diagnostic.

Dans ce monde, désormais dépourvu d'un vrai centre, de réelles périphéries, les Etats nations, vieilles bêtes coriaces, sont moins menacés, moins fragiles que les entreprises, même les plus grands groupes mondiaux.

Observons donc ce dont les entreprises sont le plus souvent victimes : blanchiment, corruption, détournements (de fonds et de biens) et cybercriminalité. Sauf rare exception, ces techniques criminelles relèvent toutes du crime organisé. Nulle de ces techniques ne disposant du moyen magique de s'exercer seule, ces infractions sont à l'évidence imaginées puis appliquées par des individus ou des groupes criminels qu'il convient de ne pas oublier. Ajoutons ici qu'il faut se méfier du saucissonnage systématique consistant à traiter ici du blanchiment, là de la corruption, là encore des détournements, en oubliant que ce sont souvent les mêmes entités criminelles qui pratiquent ces diverses activités ; oubli qui leur permet commodément de disparaître dans le fond du tableau.

Cet effort de décèlement est-il possible ? Oui : rien n'est moins abstrait, moins théorique, moins virtuel que l'action criminelle. Toujours et partout, le crime est imaginé puis mis en œuvre par de très réels individus de chair et de sang, dont les ressorts et les plans sont finalement limités et connus : vengeance, lucre, instinct de domination territoriale, fanatisme pour les ressorts ; infiltration, corruption, intimidation, assassinat pour les méthodes.

Que faire pour détecter ces malfaiteurs, les empêcher de nuire ?



Initiée par le département MCC, la voie du décèlement précoce

Dans l'actuel chaos mondial, une multinationale, un Etat sont précisément dans la situation suivante : ils sont lancés à vive allure - voire à tombeau ouvert - sur un chemin défoncé, aux imprévisibles sinuosités. Sur une telle trajectoire quel est pour la jeep le point sensible ? Une formule familière américaine dit *where the rubber meets the road*. Là où le pneu touche la route. C'est là que se contrôle la trajectoire, qu'on adhère au sol, qu'on évite de déraper. Pour un Etat, une multinationale, l'échange crucial, le danger extrême se situent aussi *where the rubber meets the road*. C'est là qu'il faut être.

Une voie explorée par le département MCC, celle du décèlement précoce, permettrait à coup sûr de pallier la principale des insuffisances présentes, celle qu'exprime ainsi un expert majeur : " l'histoire de toutes les catastrophes militaires se résume par ces deux mots : trop tard ".

C'est une milliseconde avant qu'il faut avoir évité l'obstacle.

On l'a vu : l'actuel chaos mondial regorge de territoires périlleux, d'entités menaçantes, d'individus dangereux. Que faire alors pour que les officiels, les dirigeants d'entreprises puissent, à temps, détecter une présence, dévoiler des intentions, déjouer des plans ? Bien sûr, nulle baguette magique ne permet à la seconde d'atteindre ce triple et idéal résultat.

Pour tous ceux que la sécurité intéresse professionnellement : comment faire pour qu'en matière de menaces criminelles contemporaines, il ne soit pas, la prochaine fois, trop tard ?

Une voie féconde est celle de l'information, de la formation et de la recherche. C'est la voie choisie par le MCC.

LE DIPLÔME D'UNIVERSITÉ DE III^e CYCLE

Conseillers du diplôme

M. Jean-Louis Brugière
Premier vice-président
chargé de l'instruction
au TGI de Paris

Prof. Serge Guinchard
Professeur à l'Université
Panthéon-Assas

M. Rémy Pautrat
Inspecteur du corps
préfectoral, ancien directeur
de la Surveillance du
Territoire, ancien secrétaire
général- adjoint de la
Défense Nationale

M. Michel Quillé
Commissaire divisionnaire,
chef de la cellule
européenne de la Police
Judiciaire

- Au début, à la fin du programme et avant chaque cycle, se tiennent des séances de méthodologie, d'explication, de révision et de discussion.
- Les enseignements se répartissent en deux séances hebdomadaires, débutant en fin d'après-midi.
- Le diplôme est sanctionné par un examen éliminatoire et un mémoire.

PROGRAMME

Problématique

- Nouvelles menaces, sécurité : définitions, concepts
- Un monde dangereux : menaces et périls pour la France et l'Europe
- Menaces nouvelles et sphère médiatique : comment décoder, comment comprendre
- Le nouveau désordre mondial : la perspective géopolitique

Cycle 1 - Terrorismes

- Informatique, "cyberguerre", info-terrorisme : la dimension stratégique
- Le terrorisme à l'aube du XXI^e siècle : tendances et perspectives
- Terrorisme et activisme islamistes : les auteurs, le financement, la "privatisation" du Jihad.
- Terrorismes, narcotrafic : l'imbrication de l'idéologique et du criminel
- La sphère informatique-électronique : que peut l'Etat ? Que fait-il ?

Cycle 2 - Crime organisé et mafias

- Les sectes millénaristes et/ou criminelles : la Justice, le Droit
- Une forme criminelle originale : les cartels d'Amérique latine
- Crime organisé et mafias : que peut la Police ? Que fait-elle ?
- La grande criminalité informatique
- La criminalité organisée asiatique : actualité, perspectives
- La criminalité dans le monde artistique, sa répression
- Trafics et fraudes (stupéfiants, migrants clandestins, armes...) : que peut la Douane. Que fait-elle ?
- Trafics et crimes dans les Balkans

Cycle 3 : Argent sale

- Pratique de la finance criminelle : recyclage, narco-devises, etc.
- L'avocat face à deux mondialisations : les entreprises et les mafias
- L'économie souterraine : sa face criminelle
- Blanchiment de l'argent du crime : que peut l'Etat ? Que fait-il ?

Cycle 4 : "Violences urbaines"

- Les violences urbaines : Qui ? Quoi ? Où ? Comment ?
- Statistiques et violences urbaines (ce qu'on sait, ce qu'on croit, ce qu'on cherche)
- Mutations de la délinquance et des délinquants (mineurs, hybridations, filles)

Cycle 5 : - Entreprises

- Les grands groupes mondialisés : menaces nouvelles, menaces réelles
- Renseignement économique : une vraie guerre à l'aube du XXI^e siècle
- Grands groupes et désordre mondial : le concept de crise
- La sécurité d'un grand groupe de haute technologie : éléments concrets
- L'entreprise de sécurité entre mondialisation et désordre mondial
- Un concept stratégique : l'intelligence économique

Cycle 6 - Que faire ?

- Une grande police européenne face aux nouvelles menaces
- A l'aube du XXI^e siècle, quelle évolution pour le Droit pénal ?
- Menaces criminelles, menaces terroristes : que fait la Justice ?
- Mondialisation : que peut, que fait la Police ?

L'« Analyse des Menaces Criminelles Contemporaines » :

- **Qu'observer ?** Détection précoce partant de données ouvertes mais “ pointues ”.
- **Où observer ?** Localisation personnalisée des zones hors contrôle et des secteurs chaotiques dans leur mobilité même.
- **Comment observer ?** Implantation spécifique des “ palpeurs ” ou des “ détecteurs ” nécessaires.

NOS PARTENAIRES

Conférenciers et intervenants

Marcel Baudry

Receveur principal des Douanes

Alain Bauer

Enseignant et consultant en sûreté urbaine

Jean-Paul Bonnet

Directeur de la Sécurité du groupe Alcatel

Hervé Boullanger

Haut Fonctionnaire des Douanes, Cabinet du Ministre de l'Economie

Jean-louis Bruguière

Premier Vice-Président, chargé de l'Instruction au TGI de Paris

Alain Chouet

Ancien Chef du service de renseignement de sécurité de la DGSE

Pascal Courtin

Commissaire divisionnaire, chef du BEFTI

Philippe de Lagune

Contrôleur général de la Police Nationale, cabinet du Ministre de l'Intérieur

Marie-Christine Dupuis

Conseiller du programme de lutte contre le blanchiment d'argent des Nations-Unies (ODCCP-Vienne)

Dominique Fonvielle

Consultant spécialisé dans le conseil et l'information stratégiques

Pascal Fourré

Magistrat

Kole Gjeloshaj

Chercheur, universitaire

Yves Godiveau

Commissaire divisionnaire, chef de l'OCRGDF

Jean-Paul Gourevitch

Écrivain, expert, enseignant

François-Bernard Huyghe

Écrivain, intervenant au CELSA (Paris IV Sorbonne)

Richard Labévière

Rédacteur en chef, “ Radio France Internationale ”

Jean-Paul Laborde

Chef du service Prévention du terrorisme des Nations Unies, Vienne-Autriche

Alain-Pierre Laclotte

Directeur d'APL Consultants (entreprise de sécurité)

Daniel Martin

Commissaire divisionnaire, ancien chef du service d'assistance et de protection de l'OCDE

Jean-François Mayer

Chargé de cours à l'Université de Fribourg

Eduardo Mc Kenzie

Journaliste colombien en poste à Paris

Nicolas Miletitch

Rédacteur en Chef à l'AFP

Gino Necchi

Substitut du Procureur Général de Paris

Rémy Pautrat

Préfet, ancien directeur de la DST

Frédéric Péchenard

Commissaire divisionnaire, Chef de la Brigade Criminelle

René-Georges Querry

Inspecteur général de la Police Nationale, chef du SCTIP

Roland Sanviti

Avocat pénaliste

Christian Selosse

Président directeur-général de Fichet-Bauche

Irène Stoller

Magistrat honoraire, ancien chef de la section anti-terroriste du Parquet de Paris

Olivier Weber

Grand Reporter au “ Point ”

Alessandro Zanasi

Officier des Carabiniers, Professeur à l'Université de Malte, Directeur du master "Intelligence & Security"

Conseil scientifique international

Abderahman Al Rebdi

Expert èsblanchiment près l'Académie Nayef, Conseiller de SE le prince Nayef, ministre de l'Intérieur du royaume d'Arabie Saoudite

Abboud Al-Sarraj

Doyen de la Faculté de Droit de l'Université de Damas - Syrie

Noel Anderson

Barrister, Ancien "Chief Superintendant" de la Garda - Irlande

Pr. Pino Arlacchi

Professeur d'université, essayiste. Ancien Secrétaire-Général Adjoint de l'ONU chargé du crime et de la drogue - Italie

Vincent Cannistraro

Ancien chef du "Counter Terrorism Center" (CIA), conseiller pour la sécurité du Vatican - États-Unis

David Chong

Deputy Commissioner de la Police de White Plains, ex-Lieutenant, NYPD, spécialisé dans la lutte contre le crime organisé puis commandant de la section du renseignement antiterroriste - États-Unis

Michael Davidson

Ancien haut-fonctionnaire de la CIA, Consultant - États-Unis

Michael Genelin

Ancien Procureur-Adjoint de Los Angeles, consultant en matière de justice pénale auprès de l'Autorité Palestinienne - États-Unis

Prof. Victor Goldsmith

Université de New York, Hunter College - États-Unis

John Grieves

Ancien Directeur des Branches "Antiterroriste" [SO13] et "Renseignement Criminel" [SO11] de Scotland Yard - Grande Bretagne

Bruce Hoffman

Directeur du bureau de Washington de la Rand Corporation - États-Unis

Prof. Lucian Ionescu

Directeur de l'Institut National d'expertise criminalistique du ministère de la Justice de Roumanie

Mark Kroeker

Chef de la Police de Portland, Or., ancien adjoint du Chef de la Police de Los Angeles. - États-Unis

Mark Lonsdale

Directeur de STTU [Specialized Tactical Training Unit], Consultant, Expert - États-Unis

Wes. Mc Bride

Président de la CGIA [California Gang Investigators Association], ancien Sergent (Los Angeles Sherif Department), ancien Président de la NAGIA (National Alliance of Gang Investigators Associations) - États-Unis

Prof. John Mac Farlane

Australia National University - Australie

Prof. David Martin Jones

Université de Tasmanie - Australie

Prof. Ariel Merari

Université de Tel Aviv - Israël

Michel Picard

Principal, Ernst & Young - Canada

Andrew Renton-Green

Chargé de Cours à l'Université Victoria de Wellington, ancien haut fonctionnaire de la sécurité extérieure de Nouvelle Zélande

Bujar Ramaj

Haut fonctionnaire, Directeur du Centre Albanais d'Etude sur le Crime organisé et la Mafia - Albanie

Alberto Romero Otero

Ancien directeur du Renseignement du Département administratif de Sécurité - Colombie

Prof. Maxwell Taylor

Université de Cork - Irlande

Prof. James Veitch

Université Victoria de Wellington
Nouvelle Zélande

Prof. Alessandro Zanasi

Université de Malte, Directeur du master "Intelligence & Security", Officier des Carabiniers - Italie

LES MARDIS DU MCC

Conférences régulières ouvertes au public :

- 17 novembre 1998 : **Xavier Raufer** «Nouvelles menaces, nouveaux terrorismes : réalités et perspectives» et **François Haut** «Une menace méconnue, un cas d'espèce de criminalité mutante : les gangs motocyclistes».
- 8 décembre 1998 : **Pr. Bruce Hoffman**, Directeur du Département des relations internationales de l'Université de St Andrews «Terrorisme et contre-terrorisme : quelques réflexions à partir d'événements récents».
- 19 janvier 1999 : **Marie-Christine Dupuis**, conseillère d'une banque d'affaires «Argent sale : la finance criminelle menace-t-elle l'économie mondiale ?».
- 16 février 1999 : **Thomas A. Marten**, Diplomate, responsable des questions touchant aux technologies de l'information à l'Ambassade des Etats-Unis à Paris et **Daniel Martin**, Commissaire divisionnaire, responsable de la sécurité de l'OCDE «Nouvelles menaces criminelles : cyber-guerre, crime informatique».
- 16 mars 1999 : **Pr. Jacques Dupâquier**, de l'Institut : Présentation du rapport de l'Académie des Sciences Morales et Politiques : «Les chiffres de la violence scolaire, mythes et réalités» et conclusions du **Pr. Roland Drago**, de l'Institut.
- 19 octobre 1999 : **Michael Genelin**, Procureur-Adjoint du Comté de Los Angeles de 1985 à 1998 : "La Justice contre les bandes violentes. Elle peut être efficace : l'exemple de Los Angeles".
- 16 novembre 1999 : **Colonel Dominique Fonvielle** «Crimes et "coups tordus" dans la guerre économique».
- 18 janvier 2000 : **François-Bernard Huyghe** «Crimes, violence et terreur dans la société de l'information».
- 15 février 2000 : **Daniel Dugléry**, ancien Directeur central de la Sécurité publique «Violence, terreur et crimes dans la France de non-droit».
- 2 mars 2000 : **Prof. Pino Arlacchi**, Sous-Secrétaire Général des Nations-Unies «L'action des Nations-Unies : une réponse mondiale au crime organisé».
- 17 octobre 2000 : **Christophe Chiclet**, historien, journaliste, membre du comité de rédaction de la revue Confluences Méditerranée, co-auteur de «Kosovo: le piège», éd. L'Harmattan, 2000 et **Kole Gjeshaj**, d'origine catholique albanaise, politologue, collaborateur scientifique de l'université libre de Bruxelles, co-auteur de « De la question albanaise au Kosovo» éd. Complexe, 1999 : «Poudrière des Balkans, Kosovo, mafias, Albanie chaotique, etc. : le crime organisé allume la mèche».
- 14 novembre 2000 : **Victor Goldsmith**, Professeur de géographie criminelle au Hunter College de l'Université de New York «les systèmes d'information géographique de la police de New York - Cartographie criminelle : connaître, mesurer, anticiper et combattre la violence des rues».
- 23 janvier 2000 : **Prof. Pino Arlacchi**, Sous-secrétaire général de l'ONU, Directeur exécutif de l'Office des Nations-Unies pour le Contrôle des Drogues et la Prévention du Crime • «Les conclusions de la conférence de l'ONU sur la criminalité transnationale organisée Palerme, décembre 2000» • «Le rapport mondial sur les drogues, éd. 2000 de l'Office des Nations-Unies pour le Contrôle des Drogues ».
- 23 avril 2001 : **Jack A. Blum**, Avocat, expert auprès du Gouvernement des Etats-Unis et de l'ODCCP «Corruption et Blanchiment, à travers de grandes affaires internationales (Panama, BCCI, Lookeed, etc.)».
- 19 juin 2001 : **André Decocq**, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II), Co-auteur du «Droit de la Police» [Litec], **Alain Bauer**, Enseignant et consultant en sûreté urbaine, **André-Michel Ventre**, Commissaire divisionnaire, Secrétaire général des commissaires et H.F. de la P.N.[Co-auteurs du Que Sais-Je «Les polices en France»] : «Présomption d'innocence, sécurité publique et violences urbaines».
- 6 novembre 2001 : **Laurent Montet**, Auteur de «Tueurs en série», introduction au profilage, Collection Criminalité internationale P.U.F. 2001 et **Alain Buquet**, Auteur du «Manuel de criminalistique moderne», Collection Criminalité internationale P.U.F. 2001 : «profilage et criminalistique, sciences, crime et recherche de la preuve».
- 6 mars 2002 : **Mark Lonsdale**, Instructeur militaire ès opérations spéciales de diverses unités de l'Armée des Etats-Unis : «Afghanistan, opérations spéciales et "guerre à la terreur"».
- 22 octobre 2002 : **Alain Bauer**, enseignant et consultant, **François Haut**, directeur du dept. MCC, **Xavier Raufer**, études & recherches MCC "France 2002 : La réalité criminelle, où en sommes-nous ? Où allons-nous ?"
- 27 novembre 2002 : **Andrew Renton-Green**, Chargé de Cours à l'Université Victoria de Wellington, Ancien responsable de la sécurité extérieure de la Nouvelle Zélande et **David Martin-Jones**, Professeur à l'Université de Tasmanie (Australie), spécialiste des questions de terrorisme « Après Bali la menace terroriste en Asie-Pacifique».
- 11 mars 2003 : **Renaud Van Ruymbeke**, Premier Juge d'Instruction, Pôle financier, Tribunal de Grande Instance de Paris «Finance criminelle : l'entraide judiciaire internationale».

LES NOTES D'ALERTE

Les “ Notes d'Alerte ” du département MCC s'adressent à l'“ opinion éclairée ” française sur les affaires de sécurité, au sens large du terme. Ces Notes visent à la sortir de la culture du rétrospectif, et de ce que la philosophie appelle “ sphère des évidences courantes ”, autrement dit, les idées reçues.

De façon apériodique et selon les besoins, nous publions ces “ Notes d'Alerte ” pour attirer l'attention des ± 5000 personnes qui comptent, en France, en matière de sécurité, criminalité, justice, etc., sur des risques ou dangers graves, mais en gestation - à l'état de bourgeon et pas encore d'arbre - et situés dans l'avenir proche.

L'idée est d'attirer l'attention sur des entités, des individus, des territoires d'ores et déjà menaçants ou dangereux mais encore loin de la France et de l'Union Européenne et s'approchant de nous ; ou bien sur les mêmes mais encore dans une phase d'installation ou de développement et donc invisibles à la sphère médiatico-politique – sphère dont il est inutile de rappeler la résistance farouche à toute nouveauté réelle, surtout si elle dérange.

Notre objectif est aussi d'inciter tout ou partie de l'intelligentsia à sortir des abstractions - prudentes ou creuses- sans jamais nommer, décrire ou même signaler quoi que ce soit de grave ou dangereux dans le monde réel. Pour prendre ici un cas concret : l'habitude bien française consistant à s'interroger sans fin sur “ faut-il dépénaliser la drogue ”, sans jamais évoquer les narcotrafiquants, les cartels et les mafias qui contrôlent à 100 % le négoce des stupéfiants sur la planète.

L'équipe du “MCC”

- Suivi des mémoires :
Christophe Naudin, chef d'entreprise,
diplômé du MCC
- Relations avec Magistrats et Avocats :
Roland Sanviti, avocat, diplômé du MCC
- Secteur “blanchiment” :
Marie Christine Dupuis,
enseignante au MCC
- Secteur “Crime organisé” :
Elsa Hervy, diplômée du MCC
- Archive et documentation :
Stéphane Quéré, diplômé du MCC

UNE BASE DOCUMENTAIRE (tenue par Xavier Raufer et Stéphane Quéré)

● Détection précoce – suivi des évolutions

- Dévoilement et suivi des menaces émergentes
- Réactions étatiques aux nouvelles menaces
- Armées et chaos mondial
- Cas pratique : attaques du 11 septembre 2001
- Préviation (absence de...)
- Adaptation

● Territoires du nouveau désordre mondial, zones grises et aires chaotiques

- Amérique latine
- Amérique centrale + Caraïbes
- Asie Centrale + Caucase
- Balkans (ex-Yougoslavie, Macédoine, etc.)
- Triangle d'Or
- Croissant d'or
- Zones grises africaines

● Entités dangereuses du nouveau désordre mondial

- *Menaces terroristes de l'Islam activiste*
 - Frères musulmans (Ikhwan)
 - Salafiya
 - Terrorisme islamiste en Algérie
- *Organisations Criminelles Transnationales (OCT) et mafias*
 - Mafias italiennes
 - Cosa Nostra, Sicile
 - Camorra, Campanie, Naples
 - Ndrangheta, Calabre
 - Sacra Corona Unita, Pouilles
 - Cosa Nostra, Etats-Unis
 - Mafia turque
 - Mafia albanaise
 - Triades, monde chinois
 - Yakuza, monde nippon
 - OCT de Russie, de l'ex-URSS, de l'ex-Bloc de l'Est

- *"Guérillas dégénérées" (se livrant à des trafics criminels : main-d'œuvre, stupéfiants, armes)*

Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC)
Sentier Lumineux (Pérou)
Parti des Travailleurs du Kurdistan, PKK
Tigres de l'Eelam Tamil, Ceylan
Guérillas dégénérées africaines

● Trafics de stupéfiants

Cartels colombiens, Amérique latine
Cartels mexicains, Amérique centrale
Marchés clandestins de l'héroïne
Marchés clandestins de la cocaïne
Marchés clandestins des amphétamines et stupéfiants chimiques

● Menaces spécifiques au nouveau désordre mondial

Trafic de substances nucléaires, radioactives, chimiques et biologiques
Trafics de migrants clandestins et d'organes humains
Terrorismes irrationnels ; sectes, groupes éco-terroristes ou de défense animale
Pirateries (maritime, etc.)
Entités hybrides crime/terrorisme
Menaces spécifiques pour les entreprises mondialisées
Guerre des bidonvilles
Guerre des pipelines

Le site internet du MCC

www.drsmcc.org

On trouve sur ce site :

- **Un ensemble très complet de nos travaux de recherche, études, documents :**
 - les "Notes d'alerte" du MCC ;
 - les meilleurs mémoires des étudiants du diplôme "Analyse des Menaces Criminelles Contemporaines";
 - des articles, commentaires, interventions...
 - les textes des conférences des "Mardis du MCC".
- **Tous les numéros publiés "Notes & Etudes" et "Terrorisme & Violence Politique".**
- **Les archives du "Centre d'étude et de Recherche sur la Violence Politique" (CERVIP).**
- **Une exposition permanente de documents terroristes (brochures, affiches, tracts, etc.)...**

**Pour toute information concernant le diplôme
« Analyse des Menaces Criminelles Contemporaines »
contacter le centre de Formation de l'Université
122,rue de Vaugirard - 75006 Paris
Tél. : 01 53 36 86 15**